



CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE  
  
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Bruxelles, le 8 octobre 2013  
  
CM 4678/13

CONSULT  
PE

**COMMUNICATION**

**CONSULTATION**

Correspondant : [dri.consult@consilium.europa.eu](mailto:dri.consult@consilium.europa.eu)

Tél. : +32.2-281.99.33, Mme MRAZEKOVA, Direction Relations interinstitutionnelles

Objet: **Consultation du Parlement européen, par le Conseil,**

**sur une proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et la République française visant à l'application, en ce qui concerne la collectivité de Saint-Barthélemy, de la législation de l'Union sur la fiscalité de l'épargne et la coopération administrative dans le domaine de la fiscalité**

**[réf. 2013/0269 (NLE) - COM(2013) 555 final - doc. 13308/13]**

Conformément procédure arrêtée par le Conseil (cf. article 12, point 2. c) de son règlement intérieur), nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation du Conseil consultation en objet.

Bien vouloir me faire connaître avant le **11 octobre 2013 à 17h00** par e-mail ([dri.consult@consilium.europa.eu](mailto:dri.consult@consilium.europa.eu)) si observations à formuler.

Si aucune observation formulée dans délais précités, décision acquise.